

Le Conseil municipal de Salies-de-Béarn se réunira en séance ordinaire à la Mairie le :

Vendredi 09 juin 2023 à 18h30

dans la salle ordinaire des séances à l'effet de procéder à l'examen des questions portées à l'ordre du jour :

- 0. Procès-verbal de la séance précédente
- 1. Décisions du Maire
- 2. Convention ORT Programme « Petites Villes de Demain »
- 3. Elections sénatoriales Désignation des délégués et des suppléants
- 4. Désignation d'un référent déontologue des élus locaux
- 5. Règlement intérieur du Conseil municipal
- 6. Attribution marché voirie 2023/2026
- 7. Fonds de Solidarité pour le Logement
- 8. Convention de servitudes ENEDIS
- 9. Concessions cimetière : abrogation de la délibération du 09 mars 2000
- 10. Tarifs restaurant scolaire 2023-2024: tarification sociale
- 11. Tarifs garderie périscolaire 2023-2024
- 12. Règlement périscolaire
- 13. Décision modificative n°1 Commune
- 14. Création de postes suite à avancement de grade
- 15. Création d'emplois permanents
- 16. Création d'un emploi non permanent services scolaire et technique
- 17. Mise à disposition des moyens municipaux dans le cadre des élections sénatoriales 2023
- 18. Rapport annuel du Délégataire exercice 2021 SAS Casino
- 19. Informations et questions diverses

